



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/78/10/Corr.1
3 avril 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-dix-huitième réunion
Montréal, 4-7 avril 2017

Corrigendum

**PROCÉDURES DESTINÉES AUX PAYS VISÉS À L'ARTICLE 5
DONT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LA CONSOMMATION DE HFC SE SITUE ENTRE
LES ANNÉES 2020 ET 2022 CONCERNANT L'ACCÈS À DES CONTRIBUTIONS
SUPPLÉMENTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE FACILITATION**

Ce document est émis afin de :

- **Remplacer** 17 par 16 dans la colonne intitulée : nombre de pays, ainsi que 3 613 350 par 3 400 800 dans la colonne du total, à la ligne correspondant à : « 90,0 <1.150 » au tableau 1.
- **Remplacer** 18 377 400 par 18 164 850 à la ligne du total du tableau 1, au paragraphe 13.
- **Remplacer** 8 622 600 \$US par 8 835 150 \$US aux paragraphes 13 et 16.